



Vous êtes convié(e) au séminaire pour les dix ans de l'association Bois des Alpes Suivi d'une assemblée générale

Rendez-vous à 11h le 05 octobre 2018 au siège de la Communauté de Communes de l'Oisans

Pour fêter ses dix années d'existence, l'association Bois des Alpes vous propose de revenir ensemble sur les succès depuis sa création, qui sont le résultat du travail fourni par tous les acteurs et partenaires engagés dans la certification Bois Des Alpes. Nous ferons ensemble le point sur les projets réalisés et le réseau formé au cours de ces années, avant de nous pencher sur le futur de la certification, les nouveaux marchés à investir, et les outils pour y arriver.

Programme :

11h00 : Accueil et visite du siège de la communauté de communes de l'Oisans

12h00 : départ pour Vaujany (environ 25minutes de voiture)

12h30 : Introduction du séminaire

13h00 : Buffet et temps d'échange

13h45 : Séance plénière du séminaire

15h15 : Ateliers thématiques

16h45 : Conclusion

17h00 : Assemblée Générale



Crédit photo : Communauté de Communes de l'Oisans

Contenu :

Thèmes de la plénière :

Offre produits et réseau

Introduction FDES

Analyse économique des bâtiments Bois des Alpes

Nouveau guide de prescription

Vous pourrez assister au choix à l'un des trois ateliers thématiques

Atelier 1 : « Comment répondre aux défis de l'urbain »

Atelier 2 : « Comment inscrire la marque Bois des Alpes dans le choix des particuliers »

Atelier 3 : « Tourisme et loisirs : quelles réponses aux nouveaux marchés »

Restitution en commun

Thèmes abordés lors de l'Assemblée générale

Redevance Bois des Alpes

Rendez-vous

Le 05/10/2018

**Au siège de la Communauté de Communes de l'Oisans au
1 bis, rue Humbert - BP 50,
38520 Bourg d'Oisans**

SUR INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire par retour de mail à d.lozach@boisdesalpes.net, en nous joignant au 06 79 76 58 03, ou directement via le formulaire en ligne à l'adresse

<https://goo.gl/forms/NrFRes2dJlnQdu7wI>

Vous pourrez, si vous le souhaitez n'assister qu'à certains éléments de la journée. Pensez à nous prévenir !

Si vous avez déjà répondu à l'invitation, soyez rassuré, votre réponse a bien été prise en compte.